

APROTRAD regroupe environ 70 membres :

- Traducteurs qui travaillent à l'écrit ;
- Interprètes qui assurent des prestations orales ;
- Deux sociétés de traduction ;
- Un enseignant en master de traduction.

Que traduisent les traducteurs ?

Des livres parfois, le plus souvent de la communication d'entreprise (documentation interne et externe, catalogues, manuels, supports de formation, communiqués, rapports financiers...).

Certains sont spécialistes des prothèses de hanche, d'autres des moteurs automobiles ou encore des revêtements routiers.

Les experts près la cour d'appel assurent l'interprétation à l'oral lors des gardes à vue et des procès et effectuent les traductions assermentées d'actes notariés notamment.



Association professionnelle des métiers de la traduction

Des professionnels au sein d'un réseau dynamique

- ❖ Créée à Orléans en décembre 1993 par un groupe de traducteurs de la région Centre qui souhaitent mettre leurs énergies en commun.
- ❖ APROTRAD a pour but de représenter, de promouvoir et de défendre les intérêts des professionnels de la traduction.

Siège social :

APROTRAD

46ter, rue Sainte-Catherine
45000 Orléans

www.aprotrad.org
contact@aprotrad.org

<https://www.facebook.com/aprotrad>

<https://twitter.com/APROTRAD>



LA FORCE DE NOS RÉSEAUX

1 – Richesse de notre réseau interne

- APROTRAD est un réseau de professionnels de la traduction, eux-mêmes actifs dans d'autres réseaux.
- Notre liste de diffusion constitue un lien quotidien qui permet un échange d'informations et une effervescence d'idées.
- APROTRAD est une mine de ressources pour ses adhérents qui bénéficient, entre autres, des formations qu'elle organise.

2 – Appartenance à 2 réseaux d'associations professionnelles de traducteurs

3 – APROTRAD est membre de réseaux d'associations rassemblant des professionnels de tous horizons :

- Au plan local - le Grand Maillage (association d'associations professionnelles du Loiret) - <http://www.grandmaillage.org/>
- Au plan national - la CNPL, Chambre Nationale des Professions Libérales - <http://www.cnpl.org/>
- Au plan européen - l'EFIP, Forum Européen des Professionnels Indépendants, créé en janvier 2010, dont APROTRAD est membre fondateur. Objectifs de l'EFIP : accroître la visibilité des professionnels indépendants au niveau européen pour mettre en lumière le poids que représente le travail des indépendants dans l'économie européenne - <http://www.efip.org/>

Bon à savoir spécial traduction

- Communiquer dans la langue du client permet d'optimiser le potentiel de la relation et de faciliter les négociations. C'est un véritable plus aux yeux du client qui apprécie qu'on s'adresse à lui dans sa langue.
- Un document rédigé en anglais par une personne de langue maternelle anglaise sera toujours plus percutant que si un Français en est l'auteur.
- Toujours indiquer les dates en toutes lettres car, pour les Américains et les Canadiens, 7/8/2014 est le 8 juillet 2014.
- Dès le début d'un projet qui nécessitera une traduction, prendre contact avec un professionnel et lui indiquer le pays destinataire du document. En l'occurrence, l'espagnol pratiqué au Mexique comporte des variantes par rapport à la langue de l'Espagne.
- Choisir d'adopter des termes bien français pour le vocabulaire spécialisé de son entreprise permet de se différencier par rapport à ses concurrents et d'attirer une plus large clientèle.
- Si la traduction automatique vous tente, garder à l'esprit que sur Google Translate la confidentialité des données entrées n'est jamais garantie.

